

TRIBUNE

Belgique
Belgie

P.P. - P.B.

B386

FGTB / CGSP TELECOM-AVIATION

MENSUEL
fevrier 2010

Non au demantelement de Belgocontrol

Ces 13 et 14 janvier 2010, nos camarades français affiliates a ETF ont manifeste, entre autres, leur opposition a une fusion du controle aerien europeen au niveau du bloc fonctionnel d'espace aerien (FABEC). Cette mobilisation fut un veritable succes.

ETF (European Transport Workers' Federation) est le syndicat europeen du transport et est compose de 223 organisations syndicales representatives. Au niveau du FABEC, ETF revendique un modele cooperatif non fusionnel (Co-op Model). Cette

voie seule garantit le maintien de Belgocontrol et de ses personnels dans un statut public.

Au meme moment, pour calmer les organisations corporatistes, le Gouvernement francais annonce officiellement sa volonte de defendre un modele de fusion au niveau europeen. Le mal est fait. La boite de pandore est ouverte.

Si l'on tend a adopter le modele de fusion:

- quid des petits pays comme la Belgique pour leur subsistance? Quand on voit les etudes realisees sur un centre trinational (France, Suisse, Allemagne), il y a de quoi se poser des questions.
- quid de la garantie de l'emploi statutaire? Si on se refere aux regles applicables a Maastricht pour le recrutement, les nouveaux controleurs sont engages sous un statut prive.

- quid de l'existence de tous les services annexes au controle aerien?

Suite a cette greve, il est scandaleux et inacceptable qu'au sein meme de Belgocontrol, certains se rejouissent officiellement des positions prises en faveur d'une fusion du controle aerien au niveau europeen. Ce n'est, ni plus ni moins, qu'une attitude egoiste et meprisante envers les autres categories du personnel de Belgocontrol.

Le ver est dans le fruit.

Il est inadmissible que la Guilde des controleurs aeriens, lors des negociations ATS, clame son attachement a Belgocontrol et, en meme temps, qu'elle ouvre pour provoquer son demantelement via, notamment, son soutien a *Mosaic ATM Regional Coordination*. Le "MARC" reprend 17 associations professionnelles et un syndicat dont l'objectif vise a aboutir a la creation d'une organisation integree (fusion) des prestataires de service de navigation aeriennne au sein du FABEC. Le statut d'une telle organisation est encore a rediger puisqu'inexistant a l'heure actuelle.

Lors de la prochaine commission paritaire, la CGSP exigera de la direction une position sans ambiguïté concernant cette problematique.

La CGSP, via ETF, soutient toutes les initiatives et actions futures pour promouvoir un modele de cooperation entre les differents prestataires de service, garantie optimale de travail pour tous dans un service public de qualite.